

# ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

## Education Physique Pratiques et Culture Sportives

### LYCEE THEODORE DE BANVILLE

### MOULINS

## DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le dossier de candidature relatif à **l'enseignement de spécialité EPPCS pour la rentrée scolaire 2026, à constituer pour les élèves du lycée Théodore de Banville en classe de 2nd.**

Pour intégrer cet enseignement de spécialité, votre enfant devra présenter un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation témoignant de son intérêt pour cet enseignement en lien avec son projet d'orientation.
- **Une attestation de natation destinée à valider l'obtention du « Savoir nager sur 50M »** est vivement recommandée afin d'envisager au mieux les épreuves de natation et de sauvetage aquatique de cet enseignement.

**Les dossiers de candidature sont à retirer, du 4 au 18 mai 2026** au secrétariat élèves ou sur le site du Lycée Banville, ou à télécharger sur le site ENT du lycée. **La date limite pour le retour des dossiers est le 22 mai 2026** (dossier à déposer au secrétariat élèves du lycée Banville ou à retourner par voie postale).

**L'admission définitive est conditionnée au passage en classe de 1<sup>ère</sup> à l'issue du dernier conseil de classe de seconde.**

Il semble important d'insister sur le fait que nos futurs élèves doivent être motivés pour un projet d'orientation autour des métiers du sport, de la santé, de la protection des personnes.

**Attention** : Selon les directives académiques pour la rentrée 2026, les élèves issus du Lycée T. de Banville sont prioritaires pour la spécialité EPPCS.

Les élèves issus d'autres établissements bénéficieront uniquement d'une possible affectation après analyse de leur dossier, sur les places restant disponibles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur

A. HILALI

## 1- CONDITIONS D'ADMISSION :

- **Avoir rendu un dossier complet**

- **Être admis en classe de 1<sup>ère</sup>** à l'issue des Conseils de Classe de 2<sup>nde</sup>

➤ **Une attestation de natation destinée à valider l'obtention du « Savoir nager sur 50M »** est vivement recommandée afin d'envisager au mieux les épreuves de natation et de sauvetage aquatique de cet enseignement.

## 2- L'ENSEIGNEMENT DE LA SPECIALITE EPPCS

Cet enseignement accueille des élèves qui, après une classe de 2<sup>nde</sup> poursuivent leur scolarité en classe de 1<sup>ère</sup> d'enseignement général. Au titre des enseignements de spécialité, il est affecté d'un coefficient 16 en fin de classe de Terminale et d'un coefficient 8 en fin de classe de 1<sup>ère</sup> (si l'élève arrête cet enseignement en fin de 1<sup>ère</sup>).

### Les exigences de cet enseignement :

- Des cours de pratique sportive et des cours d'analyse de sa pratique avec une construction de connaissances théoriques, techniques, scientifiques et culturelles.
- Un engagement souhaité à l'Association sportive en classe de 1<sup>ère</sup>.
- Passage du PSC1
- Une mobilisation autour de projets sportifs et des compétences pour travailler en groupe.
- Des épreuves au baccalauréat diversifiées qui ne sont pas seulement sportives : dissertation, analyse de documents, pratique sportive et oral d'analyse de sa pratique.
- Activités physiques et sportives enseignées : Natation et Natation sauvetage, Volley-Ball, Cross, Danse, Musculation.

# LETTRE DE MOTIVATION